

# Rapport de mission

## JUSTE Hospitality

### Exercice 2025

---

#### 1. Présentation de la société

La société **JUSTE Hospitality** développe une offre d'hôtellerie alternative centrée sur l'essentiel. La marque **JUSTE** propose des lieux d'hébergement simples, conviviaux et autonomes, permettant aux voyageurs de profiter pleinement de leur séjour tout en réduisant les éléments superflus.

La société exploite actuellement deux établissements situés à Marseille :

- **Maison Juste**, ouvert en 2022
- **Grand Juste**, ouvert en 2025

Ces hôtels proposent une expérience centrée sur la qualité et le confort, la simplicité de l'accès et la convivialité des espaces communs.

Depuis **décembre 2024**, JUSTE Hospitality a adopté le statut d'**entreprise à mission**, conformément aux dispositions introduites par la Loi PACTE. Cette démarche vise à formaliser les engagements sociaux et environnementaux déjà présents dans l'ADN de la marque JUSTE.

La mission de l'entreprise s'articule autour de quatre piliers :

- JUSTE essentiel
- JUSTE humain
- JUSTE local
- JUSTE responsable

---

#### 2. Raison d'être

La raison d'être de JUSTE Hospitality, inscrite dans les statuts de la société, est la suivante :

*Proposer une hôtellerie alternative centrée sur l'essentiel, tout en générant un impact social et environnemental positif et significatif dans l'exercice de ses activités.*

Cette raison d'être traduit la volonté de développer une hospitalité simple, accessible et responsable, en accord avec les enjeux environnementaux et sociaux.

Elle guide les décisions stratégiques de l'entreprise ainsi que les pratiques quotidiennes mises en œuvre dans ses établissements.

---

### **3. Gouvernance de la mission**

La mise en œuvre et le suivi de la mission sont placés sous la responsabilité de :

#### **Marie Collet**

Directrice – Responsable de mission

La responsable de mission est chargée :

- de veiller à la mise en œuvre des objectifs statutaires
- d'assurer le suivi des actions et indicateurs associés
- de collecter les données nécessaires à l'évaluation de la mission
- de rédiger le rapport annuel de mission.

Les actions et indicateurs présentés dans ce rapport sont suivis au sein des établissements **Maison Juste** et **Grand Juste**, sur la base d'un tableau de suivi interne permettant de documenter les actions réalisées, les indicateurs associés et les éléments de preuve correspondants.

---

### **4. Mise en œuvre des objectifs de mission**

#### **JUSTE ESSENTIEL**

Privilégier la simplicité et la qualité de l'expérience client.

L'offre développée par JUSTE Hospitality repose sur une approche hybridée de l'hôtellerie, du airbnb et du coliving, concentrée sur les éléments essentiels d'un séjour réussi : qualité du sommeil, simplicité d'accès et d'accueil, ancrage local.

#### **Actions mises en œuvre**

- Mise en place d'un système d'arrivée autonome grâce à des clés mobiles et des codes d'accès
- Centralisation des informations de séjour via une web application dédiée
- Simplification et optimisation des équipements en chambre afin de privilégier l'essentiel
- Absence volontaire d'éléments superflus tels que télévision, téléphone ou kits d'accueil à usage unique
- Développement d'espaces communs accessibles aux clients.

#### **Indicateurs suivis**

- Satisfaction des clients sur les plateformes de réservation
- Qualité perçue de l'expérience d'arrivée autonome

- Satisfaction générale sur la qualité des chambres et des services.

L'objectif poursuivi est de garantir une expérience simple, fluide et qualitative tout au long de l'année.

## **JUSTE HUMAIN**

Encourager une convivialité naturelle et valoriser les équipes.

La dimension humaine constitue un pilier fondamental du projet JUSTE. Les établissements sont conçus comme des lieux de rencontre et d'échange, tant pour les voyageurs que pour les équipes qui y travaillent.

### **Actions mises en œuvre**

- création d'espaces communs ouverts et conviviaux
- mise à disposition de café gratuit pour les clients
- formation annuelle des équipes, notamment sur l'ergonomie et le bien-être au travail
- adaptation des fiches de poste et répartition des tâches en concertation avec les collaborateurs
- mise en place d'un dispositif d'information concernant l'accès à un micro-crédit interne.

### **Indicateurs suivis**

- participation des équipes aux formations
- satisfaction des collaborateurs
- perception de la qualité de l'accueil par les clients.

Ces actions visent à favoriser un environnement de travail respectueux et valorisant pour les équipes.

## **JUSTE LOCAL**

Favoriser l'économie locale et les circuits courts.

Les établissements JUSTE s'inscrivent pleinement dans leur environnement urbain et cherchent à contribuer à la vitalité économique locale.

### **Actions mises en œuvre**

- collaboration avec des entreprises locales pour les travaux et la maintenance
- recours à des TPE et PME locales pour les prestations techniques
- recommandation de commerces, bars et restaurants du quartier auprès des clients

- développement de partenariats avec des acteurs associatifs marseillais : nous avons notamment développé un partenariat avec l'association ORANE (Marsatac)
- présence de produits locaux dans l'offre de petit déjeuner.

#### **Indicateurs suivis**

- nombre de fournisseurs locaux
- nombre de partenariats locaux
- proportion de produits locaux proposés aux clients.

Ces initiatives contribuent à renforcer l'ancrage territorial des établissements.

### **JUSTE RESPONSABLE**

Limiter l'impact environnemental des activités.

JUSTE Hospitality s'engage à réduire l'empreinte environnementale de ses établissements à travers différentes actions concrètes.

#### **Actions mises en œuvre**

- rénovation de bâtiments existants pour chaque nouvel établissement
- mise en place de solutions de tri et de recyclage des déchets
- suppression des bouteilles en plastique au profit de fontaines à eau
- utilisation de produits d'entretien écolabellisés
- installation d'éclairages LED et de détecteurs de présence pour limiter la consommation énergétique.

#### **Indicateurs suivis**

- suivi des dispositifs de tri des déchets
- consommation énergétique des établissements
- obtention et maintien du label environnemental **Clef Verte**.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche continue d'amélioration des pratiques environnementales.

---

## 5. Perspectives d'amélioration

Dans les années à venir, JUSTE Hospitality souhaite poursuivre et renforcer sa démarche d'entreprise à mission.

Les principaux axes d'amélioration identifiés sont :

- renforcer le suivi des indicateurs environnementaux, notamment en matière de consommation d'énergie
- poursuivre la structuration des achats responsables
- développer davantage de partenariats avec les acteurs locaux
- améliorer la mesure de la satisfaction des équipes

La société entend ainsi continuer à développer une hospitalité simple, responsable et ancrée dans son territoire, fidèle à la raison d'être qui guide son développement.

---

## Composition du comité

- **Marie Collet**, Directrice et responsable de mission
- **Emmanuel Duchange**, Fondateur de JUSTE Hospitality

Ce comité restreint permet de garantir un suivi régulier, efficace et proche des réalités opérationnelles des établissements.

## Fonctionnement

- Le comité de mission se réunit au moins une fois par an pour :
  - examiner les actions mises en place au regard des objectifs statutaires,
  - identifier les axes d'amélioration et les priorités pour l'année suivante,
  - veiller à la cohérence de la stratégie d'entreprise avec la raison d'être.

Cette organisation, simple et agile, est adaptée à la taille et à la nature du groupe JUSTE Hospitality tout en répondant aux exigences de la loi entreprise à mission.